



Secrétariat du Programme régional océanien de l'environnement

VINGT ET UNIÈME CONFÉRENCE DU PROE

Madang (Papouasie-Nouvelle-Guinée)

6 – 10 septembre 2010

Point 10.4 de l'ordre du jour : Nomination des commissaires aux comptes

Objet du document

1. Obtenir l'aval de la Conférence concernant la nomination des commissaires aux comptes chargés de l'audit financier du PROE pour les exercices 2010 et 2011.

Historique

2. Le mandat des commissaires aux comptes actuels du Secrétariat (Lesa ma Penn) a expiré à l'issue de la vérification des comptes du Secrétariat pour l'exercice 2009. L'article 29 du règlement financier prévoit que la Conférence, sur la recommandation du Directeur, « nomme tous les deux ans, à sa convenance, un ou plusieurs auditeurs n'ayant aucune attache avec le Secrétariat pour entreprendre l'audit des comptes annuels du Secrétariat ».

3. Le Secrétariat a donc lancé un appel d'offres sur les marchés local et régional en vue de la vérification de ses comptes pour les exercices 2010 et 2011.

4. Cet appel d'offres stipulait que les soumissionnaires devaient :

- avoir une expérience en matière d'audit d'organisations intergouvernementales ou régionales comparables ;
- disposer de personnel qualifié pour effectuer l'audit ;
- établir, dans leur soumission, leur capacité à effectuer des audits selon les règles établies ; et
- soumettre un devis compétitif.

5. Seules deux propositions ont été reçues avant la clôture de l'appel d'offres, le 23 juillet 2010. Les deux soumissionnaires répondaient aux critères spécifiés en matière d'expérience et de personnel tout en démontrant leur capacité à effectuer des audits selon les règles établies. Les sociétés et leur profil sont décrits ci-après :

- 1) Betham & Co, Apia, Samoa (anciennement Coopers & Lybrand) entretient des relations de travail avec d'autres sociétés d'audit internationales et a vérifié les comptes du PROE de 1994 à 2001. Cette société a également été chargée de l'audit d'autres organisations régionales semblables. Les employés désignés pour entreprendre l'audit possèdent une vaste expérience de ce type de travail. La société a décrit en détail les normes de vérification des comptes devant être appliquées compte tenu des

prescriptions de l'UE et des normes internationales d'information financières (IFRS).

- 2) Lesa ma Penn, Apia, Samoa (anciennement Price Waterhouse & Co) entretient des relations professionnelles avec KPMG Peat Marvick Fidji et des sociétés d'audit internationales réputées et a effectué des audits pour le gouvernement du Samoa, des multinationales et des organisations régionales, dont le Secrétariat de 2001 à 2009. Les employés désignés pour entreprendre l'audit possèdent une précieuse expérience de ce type de travail. La société a indiqué qu'elle utiliserait les normes internationales de vérification des comptes établies par la Fédération internationale des experts-comptables.

6. Les honoraires proposés par les deux soumissionnaires sont les suivants :

	2010	2011
	<u>(\$US)</u>	<u>(\$US)</u>
Les ma Penn	12 161	12 570
Betham & Co	13 800	13 800

7. Bien que l'offre de Lesa ma Penn soit légèrement inférieure à celle de Betham & Co, Lesa ma Penn a été moins bien noté par le comité d'évaluation des soumissions, essentiellement en raison du manque de détails concernant les objectifs de l'audit et la méthodologie appliquée. Bien que Lesa ma Penn ait l'avantage d'avoir vérifié les comptes du PROE depuis huit ans, le Secrétariat recommande de nommer Betham & Co en tant que commissaires aux comptes pour les deux années à venir et estime qu'une nouvelle approche pourrait être bénéfique à l'organisation.

Recommandation

8. La Conférence est invitée à :
- **approuver** la nomination de Betham & Co en tant que commissaires aux comptes chargés de l'audit financier du PROE pour les exercices 2010 et 2011.